

ASSEMBLÉE NATIONALE
11 janvier 2018

ETAT SERVICE SOCIÉTÉ DE CONFIANCE - (N° 424)

Adopté

AMENDEMENT

N ° 735

présenté par
M. Guerini, rapporteur

ARTICLE 33

À la première phrase du premier alinéa, après la première occurrence du mot :

« décret »,

insérer les mots :

« en Conseil d'État ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.